Compte rendu du Conseil d'Administration du SNGC du 23 octobre 2016

Présents

Michel Salom, Anne David Bréard, Rémy Billon, Michèle Hébert-Demay, Bruno Laversin, Christian Le Provost, François Pinoche, Bernard Ricour, Danièle Vaschalde,

Ordre du jour

- 1. Avenir de la spécialité
- 2. DPC
- 3. Prochaine AG

1 -Avenir de la spécialité

Le nombre de places pour la spécialité de gériatrie serait de 250 par année. Ces internes formés alimenteraient à peine les services aigus de gériatrie de l'hôpital publique.

Le SNGC a demandé au Conseil de l'Ordre un travail de l'ensemble des commissions de validation pour préciser ce que pourraient être les conditions de validation des acquis, à partir de quels autres diplômes de base que la capacité. Une réunion était prévue le 18 décembre. Elle a été annulée à la demande de plusieurs professeurs et aucune date de report n'a été fixée malgré les relances du syndicat. En l'absence de réponse de la part du CO, le SNGC propose de rédiger une tribune soulignant que plusieurs professeurs de la spécialité sont inscrits en Médecine Interne ce qui ne permet pas de calibrer le post internat à hauteur du nombre de services potentiellement validant et rend suspect leur engagement à défendre la spécialité.

2 - Présence du SNGC dans les Commission

- CNSA
- MobiQual: quid du futur?
- Appui métier Galaad : Participation avec les ARS à la réflexion sur les outils PATHOS et le portage pédagogique des outils disponibles
- Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge
- CNOM
- FEHAP
- Groupe de travail sur le devenir du Long séjour
- CDPC
- FNH
- Avenir Hospitalier

3 - CDPC

L'OGDPC a été remplacé par l'ANDPC (Agence nationale pour le Développement Professionnel Continu). Le DPC est financé pour les temps pleins alors que les PUPH sont par définition à temps partiel. Il n'y a pas de sanction pour ceux qui ne sont pas engagés dans le processus. Le programme figurant sur le site peut être modifié. Des formations validantes peuvent en plus l'être.

4 - AG

La prochaine AG se déroulera le 17 mars. Elle ne sera pas élective.

- L'ordre du jour comprendra les points suivants :
- Rapport moral
- Rapport financier
- Actualités
 - Financement EHPAF-EPRD/CPOM
 - DPC
 - Devenir Long Séjour
 - GHT
 - Tarification des SSR

Docteur Michèle Hébert-Demay Secrétaire Général SNGC